Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20241219-241211-1-DE Date de télétransmission : 19/12/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024

DEPARTEMENT **DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU

11 décembre 2024

PUBLIE LE:

19 DFC. 2024

Délibération n°241211-1: Approbation des procès-verbaux des séances des 10 octobre et 7 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze décembre à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le quatre décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Mark VENUS, premier vice-président, en l'absence du Président.

SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2024

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE

PRESENTS

OISE

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

CU GRAND PARIS SEINE ET

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE Rosa ANDRE, DELEGUEE TITULAIRE Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE Nelson DE JESUS PEDRO, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE

Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE François DAZELLE, PRESIDENT

Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE Cédric GUILLAUME, DELEGUE SUPPLEANT Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Madame Audrey MILLEVILLE, Directrice des Services Techniques mutualisée d'Unilys Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	1 (5 communes)
QUORUM	8
<u>Délégués présents</u>	8
<u>Pouvoirs</u>	0
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	8

Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20241219-241211-1-DE Date de télétransmission : 19/12/2024 Date de réception préfecture : 19/12/2024

OBJET: APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES COMITES DES 10 OCTOBRE ET 7 NOVEMBRE 2024

RAPPORTEUR: Monsieur VENUS, Premier vice-président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 23 du règlement intérieur du comité syndical VALOSEINE ;

CONSIDERANT que les procès-verbaux des séances des 10 octobre et 7 novembre 2024 ont été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier du comité ;

LE COMITE,

Après en avoir délibéré :

APPROUVE, à l'unanimité,

- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2024 ;
- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2024 ;

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 19 DEC. 2024

Transmis en préfecture et affiché le 19 DEC. 2024

Pour Extrait Conforme

Lionel WASTL Secrétaire de séance François DAZELLE Président du Syndicat Intercommunal